

<http://ec-beaumont-en-veron.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article850>



Lundi 14 mars - fin du masque à l'école

- Le bureau du directeur -



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Date de mise en ligne : vendredi 4 mars 2022

Copyright © École du Pain Perdu de Beaumont en Véron - Tous droits

réservés

Tirant les conséquences de l'évolution favorable de la situation sanitaire, le Premier ministre, dans son intervention télévisée du 3 mars 2022, a annoncé une nouvelle phase de mesures d'allègement concernant la population générale.

La déclinaison de ces mesures en milieu scolaire est la **levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et les personnels des 1er et 2d degrés.**

Ces nouvelles règles entreront en vigueur à compter du **lundi 14 mars 2022.**